

EN CAS DE PROBLEME  
CONTACTEZ LE SERVICE :



**Antenne Régionale de  
Lutte contre les  
Infections Nosocomiales**

Hôpital Purpan  
Pavillon Administratif Annexe II  
Place du Dr Baylac - TSA 40031  
31059 Toulouse Cedex 9  
**05.61.77.20.20**



**VOUS ÊTES PORTEUR  
D'UNE CHAMBRE A  
CATHETER IMPLANTABLE**

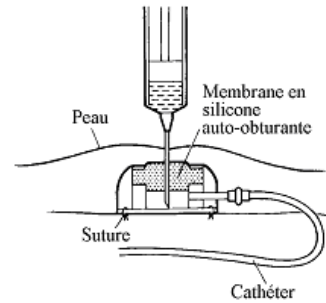
DE QUOI S'AGIT-IL ?

QUELLES SONT LES COMPLICATIONS  
POSSIBLES APRES LA POSE ?

QUELLES SONT LES PRECAUTIONS À PRENDRE ?

## DE QUOI S'AGIT-IL ?

C'est un cathéter (tuyau fin et souple) introduit dans une grosse veine de l'organisme jusqu'à l'entrée du cœur. Le plus souvent, il est inséré au niveau du thorax sous la clavicle, ou bien du cou, du sein, plus rarement du



bras ou de l'aîne. Son autre extrémité est reliée à un petit réservoir (chambre implantable) inséré sous la peau. Il suffit de piquer dans ce réservoir avec une aiguille spéciale pour accéder à votre veine. Ce dispositif peut également servir à d'autres injections ou perfusions, ou à des prélèvements pour analyses.



Ainsi, grâce à ce dispositif, les veines superficielles de vos bras et de vos mains sont préservées. Il peut être laissé en place plusieurs mois.

Lors de votre sortie, une fiche de liaison ainsi que des fiches de surveillance, vous ont été remises à l'intention des professionnels qui vous prendront en charge à votre domicile. Pour votre sécurité, n'oubliez pas de transmettre ces documents lors de chaque soin et à chaque hospitalisation, ceci est important pour comprendre tout événement imprévu.

## QUELLES SONT LES COMPLICATIONS POSSIBLES APRES LA POSE ?

Tout acte médical, même réalisé avec compétence peut donner lieu à des complications. Elles sont toujours rares, et transitoires.

- ◆ **L'infection du cathéter peut parfois obliger à l'enlever**, si les antibiotiques ne sont pas suffisamment efficaces. La prévention de l'infection repose sur des règles d'asepsie rigoureuses lors de toute manipulation.
- ◆ **La thrombose** : le dispositif n'est plus perméable, du fait de la formation d'un caillot de sang ; cela peut conduire à vous prescrire un traitement anticoagulant, voire à l'ablation du cathéter.
- ◆ **La rupture, ou la désinsertion** du cathéter sont exceptionnelles.

Ainsi, il est important de confier les soins infirmiers et la surveillance à des personnels formés à ces manipulations. Le dispositif pourra dans ces conditions être gardé pendant toute la durée de votre traitement, jusqu'à plusieurs mois, après quoi il pourra être enlevé très simplement sous anesthésie locale.

**En dehors de la période postopératoire immédiate, une chambre implantable doit être indolore.**

**Si un gonflement, une douleur, une rougeur, un écoulement au niveau du cathéter, une fièvre et /ou des frissons ou une gêne respiratoire apparaissent, consultez immédiatement le médecin.**

## QUELLES SONT LES PRECAUTIONS A PRENDRE ?

### Juste après la pose de la chambre implantable :

- ◆ Suivez les consignes données par l'équipe soignante au sujet du pansement.
- ◆ Evitez de toucher la zone tant qu'elle n'est pas cicatrisée et le pansement ; si vous devez les toucher, lavez-vous les mains auparavant ou frictionnez-les avec un produit hydro-alcoolique.
- ◆ Si le pansement se décolle, avertissez les infirmiers.
- ◆ L'hygiène corporelle quotidienne est importante. Utilisez de préférence pour votre toilette un savon liquide, et une serviette et un gant de toilette propres à chaque fois. La douche est possible uniquement lorsqu'il n'y a pas d'aiguille en place. Veillez à ne pas mouiller le pansement.

### Après cicatrisation :

- ◆ Le pansement n'est plus nécessaire (sauf indication contraire de l'équipe soignante).
- ◆ Surveillez l'état de votre peau et la bonne position de la chambre implantable.
- ◆ Restez calme dans les heures suivant l'injection.
- ◆ Conservez vos habitudes de vie : travail, sport... Evitez cependant les chocs violents répétés comme fendre du bois, un recul du fusil, un sport violent comme le rugby.
- ◆ Portez toujours avec vous le carnet ou la carte de porteur de chambre implantable et signalez tout choc dans cette région au médecin.
- ◆ Le port de la ceinture de sécurité reste obligatoire malgré le port d'une chambre implantable.